

Bourse d'étude 2021



Vue semi-aérienne du quartier de King's Cross / © plowmanraven.co.uk / annotations Thaïs Macary - Extrait de l'étude " L'influence des canaux dans la reconversion des sites post-industriels - Deux études de cas FR/UK " - Thaïs Macary - 2019

Règlement

SIEGES UFBA
247 rue Saint-Jacques 75005 PARIS
66 Portland Place LONDON W1N4AD

Site web : ufba-fbua.com
<http://ufba-fbua.com/bursaries/>
Twitter : https://twitter.com/ufba_fbua

L'Union a été fondée en 1921 avec pour objectif principal de favoriser les relations entre architectes français et britanniques et de valoriser l'éducation et la pratique architecturale dans les deux pays.

Fidèle à cet objectif, l'Union et la famille Lloyds-Davis offrent des bourses pour aider de jeunes architectes ou étudiants en architecture à mieux comprendre l'architecture dans l'autre pays. Le réseau de l'Union sert de support à cette action dans les deux pays. Suite au Brexit et la fin du programme Erasmus entre nos deux pays, l'UFBA reste un pont favorisant le lien entre les étudiants.

Bourse d'étude

La bourse d'étude de **£ 1500** est délivrée chaque année alternativement à un étudiant/ jeune diplômé Britannique ou à un étudiant/ jeune diplômé Français.

> La bourse d'étude 2021 sera décernée par la section française.

Elle a pour objet de couvrir les frais de recherche ou de déplacement pour mener à bien une étude en Grande-Bretagne, qui doit aboutir à la remise d'un mémoire, et à sa présentation aux membres de l'Union.

L'Union met à disposition son réseau d'architectes français et britanniques pour guider les boursiers dans leurs recherches ou prises de contacts.

Admissibilité

La bourse d'étude est ouverte aux candidats de nationalité française, âgés de moins de 30 ans à la date de candidature, architectes ou étudiants - admis dans les deux dernières années précédant le Master – d'une école d'architecture française.

La bourse ne peut être divisée entre plusieurs candidatures.

En cas de candidature présentée en binôme, un mandataire sera désigné.

Règlement

Une partie de la bourse sera versée à l'agrément du projet d'études correspondant à la signature d'un contrat avec le lauréat/ mandataire.

Un programme détaillé d'études sera à remettre au comité des bourses. Si dans un délai de 3 mois, le candidat n'a pas proposé de programme, le bénéfice de la bourse sera annulé et reviendra d'office à l'Union.

Un règlement ultérieur sera envoyé en cours d'étude, et le solde à la transmission du dossier final et du support de présentation aux membres de l'Union.

Le candidat disposera d'un délai de 12 mois pour finaliser l'étude. Ce délai pourra être reconsidéré en fonction du calendrier soumis, dans une limite de 20 mois - également en fonction de l'évolution des contraintes sanitaires actuelles et des possibilités de déplacement.

Si le candidat ne termine pas le programme et se désiste de son engagement, il devra rembourser les sommes perçues dans les 3 mois.

Le(s) boursier(s) aura(ont) une assurance responsabilité civile et une couverture santé, l'Union ne prenant aucune responsabilité en matière d'assurance.

Rendus

Remise d'un mémoire d'étude dûment illustré référencé.

Présentation à l'une des manifestations de l'Union.*

** Conformément aux termes du présent règlement, le comité des bourses se réserve le droit de demander la présentation de l'étude aux membres de l'Union, moyennant l'octroi d'un supplément d'ordre financier, permettant de palier au trajet et aux dépenses extraordinaires imposées par celui-ci.*

Les assurances médicales et autres restent de la responsabilité du candidat, l'Union ne pouvant les assumer elle-même.

Candidature

Les candidatures doivent fournir les informations suivantes :

- CV

- Note de présentation (maximum 2 pages A4),

- La proposition d'un thème d'étude clair, concis et motivé :

Résumé du sujet, plan, en développant l'aspect lié à la Grande-Bretagne (étude comparative/ influences/ ou étude d'un site/ d'un projet britannique en particulier) ; les raisons de ce choix.

Les projets ne sauraient être trop ambitieux pour pouvoir être traités dans le délai imparti. L'originalité et la nouveauté du thème abordé seront des critères primordiaux dans le choix du sujet.

- La méthode proposée pour aborder l'étude jusqu'à sa présentation.

- Le calendrier d'étude, les déplacements envisagés, et un projet de budget.

- Feuille de candidature, ci-jointe à remplir,

Date limite de candidature

Lundi 31 mai 2021

Informations : Lindsay Humbert
bourse.ufba@gmail.com

Les candidats présélectionnés pourront être entendus à Paris, ou en téléconférence, par les membres du comité des bourses en juin 2021. La sélection, soumise aux membres du bureau français, sera rendue publique fin juillet 2021, pour un lancement à partir de septembre 2021.

Bourse d'étude 2021

Fiche de candidature

Pièces à joindre

CV et Note de présentation

Nom

Adresse

Téléphone

Courriel

Date de naissance

Nationalité

Ecole d'architecture ou employeur

Niveau d'anglais

Très bon

Bon

Moyen

Faible

Tuteurs / Référents

(pour les étudiants : directeur de l'Ecole d'Architecture / enseignant encadrant)

Nom

Fonction

Adresse

Téléphone

Courriel

Nom

Fonction

Adresse

Téléphone

Courriel

Connaissance de l'UFBA

Ecole / Employeur

Medias sociaux

Autres

Signature

Date

Envoyer votre candidature à :
Avant le :

bourse.ufba@gmail.com
Lundi 31 mai 2021 – 17h